



Donation entre époux avant séparation

Par **moi_old**, le **26/09/2007** à **19:50**

Bonsoir à tous,

Voici ma question : Comment transmettre un bien (une maison) à son épouse ? Cette maison a été acquise pendant le mariage (mariage sous séparation de biens) mais au nom unique de l'époux.

Le but est que l'époux perde ainsi toute propriété ou jouissance du bien, avec son accord bien entendu.

Une donation est-elle possible ? Ou faut-il "vendre" ce bien à l'épouse pour un euro symbolique ?

Y a-t-il des frais notariés ou autre ?

Merci pour vos réponses,

Bonne soirée.

Céline.